
Documents sauvegardés

Vendredi 20 mars 2026 à 18 h 02

1 document

Par Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Sommaire

Documents sauvegardés • 1 document

La Matinale du Monde	2 février 2026 Capgemini cherche à sauver sa réputation en se débarrassant de sa filiale américaine controversée La situation était devenue intenable. Salariés, politiques, actionnaires... Depuis une semaine, la direction du groupe français de services informatiques Capgemini faisait l'objet de multiples pressions pour mettre fin au contrat ...	3
----------------------	---	---

Documents sauvegardés



© 2026 SA Le Monde. Tous droits réservés.
Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20260202-LMT-6665036

Nom de la source

La Matinale du Monde

Lundi 2 février 2026

Type de source

Presse • Presse Web

La Matinale du Monde • 1129 mots

Périodicité

En continu

Couverture géographique

Internationale

Provenance

Paris, Ile-de-France, France

Capgemini cherche à sauver sa réputation en se débarrassant de sa filiale américaine controversée

Par Olivier Pinaud

La situation était devenue intenable. Salariés, politiques, actionnaires... Depuis une semaine, la direction du groupe français de services informatiques Capgemini faisait l'objet de multiples pressions pour mettre fin au contrat signé, en décembre 2025, par sa filiale américaine Capgemini Government Services (CGS) avec la police fédérale de l'immigration américaine (ICE). Cette dernière est vivement mise en cause pour ses méthodes, après la mort de deux citoyens américains dans le Minnesota.

Réuni samedi 31 janvier et dimanche 1er février, pour une séance extraordinaire, le conseil d'administration de Capgemini a tranché dans le vif en décidant de vendre cette entreprise. « *Le processus de cession (...) sera initié immédiatement* », précise un communiqué diffusé dimanche.

Pour les représentants des salariés de Capgemini (340 000 dans le monde, 37 000 en France), fortement mobilisés depuis la révélation de ce contrat par le « 20 heures » de France 2, lundi 26 janvier, quelques jours seulement après l'annonce d'un plan de réorganisation pouvant entraîner 2 400 suppressions de

postes, la mise en vente de CGS est une victoire. « *Elle contribue à clarifier le positionnement du groupe au regard des valeurs démocratiques qu'il entend incarner et promouvoir* », apprécie Abla Mecheri-Mokhtari, déléguée syndicale centrale CFE-CGC chez Capgemini.

Aiman Ezzat, le directeur général de Capgemini, avait cherché à rassurer les organisations syndicales, convoquées au siège du groupe, dans le 8e arrondissement de Paris, vendredi. Connecté en visioconférence, le dirigeant s'est engagé, lors de cette réunion, à faire respecter une charte des valeurs au sein de l'entreprise, alors que les représentants de la CGT ont fait état de sanctions contre des salariés ayant refusé de travailler sur certains contrats avec des clients du secteur de l'armement.

« *Je ne suis pas au courant de cas de sanction, mais je considère qu'on ne doit pas pénaliser quelqu'un pour un refus motivé par des valeurs* », a expliqué Aiman Ezzat, selon des propos rapportés par un participant à cette réunion. Un salarié « *peut refuser pour des raisons personnelles et éthiques* » de travailler sur un contrat, notamment pour un groupe d'armement, ajoutant : « *Je n'ai aucun problème avec ça.* »



Le stand de Capgemini au salon VivaTech, à Paris, le 12 juin 2025.

. Benoit Tessier/REUTERS

Question sur le contrôle interne

Au-delà de l'émotion sociale, cette crise pose une question sur le contrôle interne de Capgemini. « *Les contraintes légales habituelles imposées aux Etats-Unis pour contracter avec des entités fédérales menant des activités classifiées ne permettraient pas au groupe d'exercer un contrôle approprié sur certains aspects des opérations de cette filiale, afin d'assurer un alignement avec les objectifs du groupe* », a reconnu le conseil d'administration, pour expliquer sa décision de vendre cette filiale. S'il n'en avait pas le contrôle, cela n'empêchait pas Capgemini de percevoir les bénéfices de CGS.

Créée en 2002, CGS bénéficie d'un accord de sécurité spécial des services de sécurité de la défense, ce qui lui permet

Documents sauvegardés

de travailler sur des missions classifiées pour le gouvernement américain et de nombreuses entités fédérales. Mais ce statut impose une autonomie de gouvernance et de décision vis-à-vis de sa maison mère.

Capgemini dit ne pas connaître la réalité des activités de sa filiale, alors qu'il suffisait de consulter l'appel d'offres, public, du département de la sécurité intérieure, évoqué dès le 31 octobre 2025 par le site *The Intercept*, pour comprendre la finalité de ce contrat : « *Obtenir des services de recherche de personnes*[skip tracing, en anglais] *pour les opérations d'exécution et d'expulsion.* » En analysant des données publiques ou privées (registres électoraux, permis de conduire, réseaux sociaux, relevés bancaires...), CGS fournit des informations sur la localisation des migrants en situation irrégulière afin que les agents de l'ICE puissent les interpellier et procéder à leur expulsion.

Pour se défendre, Capgemini avait annoncé, dans un message envoyé aux salariés, mercredi, que le contrat litigieux, signé en décembre 2025, n'était « *pas en cours d'exécution car il fai[sait] l'objet d'un recours* », sans donner plus de précisions. Mais ce marché n'est pas le seul passé avec l'ICE. Le média en ligne *L'Observatoire des multinationales* a signalé, samedi, que CGS fournissait déjà des services d'identification et de localisation de personnes étrangères depuis la signature d'un avenant à un contrat le 9 octobre 2025.

Pour les administrateurs de Capgemini, garder cette filiale était devenu trop problématique. Présidé par Paul Hermelin, dirigeant emblématique de Capgemini, et composé de quinze membres, le conseil d'administration du groupe d'informatique comprend

plusieurs grandes figures du patronat français, dont Frédéric Oudéa, l'ancien directeur général de la Société générale et actuel président de Sanofi.

Administrateur référent de Capgemini, il est aussi président du comité d'éthique et de gouvernance du conseil d'administration, ce qui le plaçait en première ligne dans cette controverse. Frédéric Oudéa n'a pas répondu à la sollicitation du *Monde*. Patrick Pouyanné, le PDG de TotalEnergies, et Xavier Musca, ancien secrétaire général de l'Élysée sous Nicolas Sarkozy et ex-directeur général délégué de Crédit agricole SA, siègent également au comité d'éthique et de gouvernance de Capgemini.

Responsabilité des dirigeants renforcée

La loi de 2017 relative au devoir de vigilance des sociétés a renforcé la responsabilité des dirigeants. Elle impose que les grandes entreprises doivent engager des « *mesures de vigilance raisonnable propres à identifier les risques et à prévenir les atteintes graves envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes ainsi que l'environnement, résultant des activités de la société* ».

« *Ce dossier est aussi la preuve que, dans l'économie de conflictualités dans laquelle nous sommes entrés, les conseils d'administration risquent d'être confrontés à de nombreux sujets de géopolitique. Or, ce sujet était, pour de nombreuses entreprises, en dehors de leur champ habituel d'intervention* », analyse Caroline Ruellan, présidente du Cercle des administrateurs, un centre de réflexion sur la gouvernance des entreprises.

Dimanche, le ministère de l'économie

n'avait pas réagi à la décision de Capgemini de vendre sa filiale. Invitée de l'émission « Questions politiques » sur France Inter, Franceinfo et *Le Monde*, la ministre des outre-mer, Naïma Moutchou, a salué « *une décision de responsabilité* ». Selon nos informations, des échanges ont eu lieu ces derniers jours entre le cabinet du ministre de l'économie, Roland Lescure, et la direction de Capgemini pour trouver une issue à cette crise.

Pour Capgemini, l'impact financier de cette cession forcée est limité. CGS représente seulement 0,4 % du chiffre d'affaires mondial du groupe et 2 % de ses revenus réalisés aux États-Unis, soit environ 80 millions d'euros. Elle permet, en revanche, de juguler un fort risque de réputation pour une entreprise qui se vantait d'avoir été reconnue, en 2024, comme l'une des « *plus éthiques au monde* » par le cabinet américain Ethisphere. Ces derniers jours, des investisseurs, dont Mirova, une société de gestion d'actifs française, avaient interrogé la société pour obtenir des explications. Son cours de Bourse a perdu près de 4 % en quatre jours, entre mardi et vendredi.

Cet article est paru dans La Matinale du Monde

https://www.lemonde.fr/economie/article/2026/02/02/capgemini-cherche-a-sauver-sa-reputation-en-se-debarrassant-de-sa-filiale-americaine-controversee_6665036_3234.html